

## MAIRIE d'ONDES



### AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

#### MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET D'INITIATIVE COMMUNALE EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune d'Ondes a le projet avec la société TOTAL ENERGIE d'implanter un parc solaire photovoltaïque qui revêt un caractère d'intérêt général : productions d'énergies renouvelables. Ce projet consiste à implanter et exploiter une centrale solaire au sol et flottante sur plusieurs parcelles appartenant à la commune se situant en zone NI et A du PLU.

Il est donc nécessaire de lancer une procédure de déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLU pour le projet de centrale photovoltaïque porté par la société Totale Energie

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19/12/2011 et ses modifications simplifiées du 18/02/2013, du 04/07/2018, 20/11/2020 et du 21/02/2022 exécutoire depuis le 04/03/2022, la commune d'Ondes par délibération n°22-6-43 du 30 juin 2022 s'est prononcée en faveur de la mise en œuvre de la procédure de déclaration de projet d'initiative communale emportant mise en compatibilité du PLU.

Le public pourra consulter le dossier à la Mairie d'Ondes du lundi 6 mars 2023 au vendredi 26 mars 2023 inclus pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie :

- Lundi, Mercredi et Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h00 à 17h30.
- Mardi : 8h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00
- Jeudi : 8h30 à 12h30

Un registre sera mis à disposition du public pendant cette période pour lui permettre de formuler ses observations.

Cet avis sera distribué dans les boîtes aux lettres avant le début de la mise à disposition, et affiché en mairie.

A l'issue de la mise à disposition, le bilan sera présenté devant le conseil municipal.

Le Maire  
André PAVAN

